



# MANUEL D'UTILISATION

## LAMPE INFRAROUGE

### 4003/10

#### Cher Client,

Nous vous félicitons pour l'achat de votre matériel **VERRE & QUARTZ**, qui vous apportera toute satisfaction. Afin de garantir une bonne utilisation, nous vous recommandons de lire attentivement les principes d'installation et d'utilisation ci-après.

### Précautions d'emploi / Sécurité d'utilisation

- La lampe IR\* est prévue pour être utilisée uniquement sous contrôle médical.
- S'assurer que la personne qui est sous le rayonnement n'est pas insensible à la chaleur.
- Utiliser exclusivement la poignée pour modifier l'angle d'incidence ou pour manipuler la lampe.
- Vérifier la stabilité de la lampe IR 4003/10 avant tout usage.
- Lors d'une utilisation prolongée, il y a élévation de température de la tête de lampe (jusqu'à 95°C).
- S'assurer que tous les éléments de la lampe aient refroidi avant toute intervention technique.
- Ne jamais utiliser de produits volatiles inflammables à proximité de la lampe (éther...).
- Les précautions courantes de tout matériel électromédical doivent être observées :
  - Ne pas utiliser l'appareil dans une pièce au taux d'humidité élevé.
  - Ne pas placer l'appareil, ni le ranger dans un endroit où il pourrait risquer de tomber dans un récipient contenant de l'eau (baignoire, lavabo...).
  - Débrancher la prise électrique avant de nettoyer l'appareil ou avant toute opération de maintenance (changement des fusibles...).
  - Remplacer les fusibles, s'il y a lieu, par des fusibles de même calibre et de même type.
- Conserver ce manuel car il contient des informations nécessaires au bon emploi de la lampe IR.
- Seules les personnes ayant lu intégralement ce manuel et l'ayant compris sont autorisées à manipuler et utiliser la lampe IR 4003/10.

### Destination du dispositif

Ce dispositif médical est destiné à la kinésithérapie. Il dégage des rayonnements infrarouges procurant une chaleur douce, utilisée en appoint des actes de kinésithérapie pour apporter un effet de confort supplémentaire.

### Caractéristiques techniques

|                                          |                                                                                             |                                    |                |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|----------------|
| <b>Puissance</b>                         | 4 x 400W+/- 10%                                                                             | <b>Tension :</b>                   | 230Vac 50/60Hz |
| <b>Protection électrique</b>             | Fusibles 2X10A                                                                              | <b>Réglage durée d'utilisation</b> | 0 à 60 minutes |
| <b>Classe</b>                            | Classe I                                                                                    | <b>Longueur x largeur</b>          | 96 x 29 cm     |
| <b>Hauteur</b>                           | De 70 cm à 170 cm                                                                           | <b>Rayon d'action</b>              | 70 cm          |
| <b>Masse</b>                             | Tête et rampe : 12kg, pied roulant : 7kg, total : 19kg                                      |                                    |                |
| <b>Température maximum du dispositif</b> | 95°C en haut de la tête de lampe<br>45°C au contact de la grille de protection              |                                    |                |
| <b>Conditions d'environnement</b>        | Température ambiante de fonctionnement : de 0°C à +40°C<br>Humidité relative : de 30% à 75% |                                    |                |
| <b>Indice de protection</b>              | IPX0 : non protégé contre les projections d'eau                                             |                                    |                |

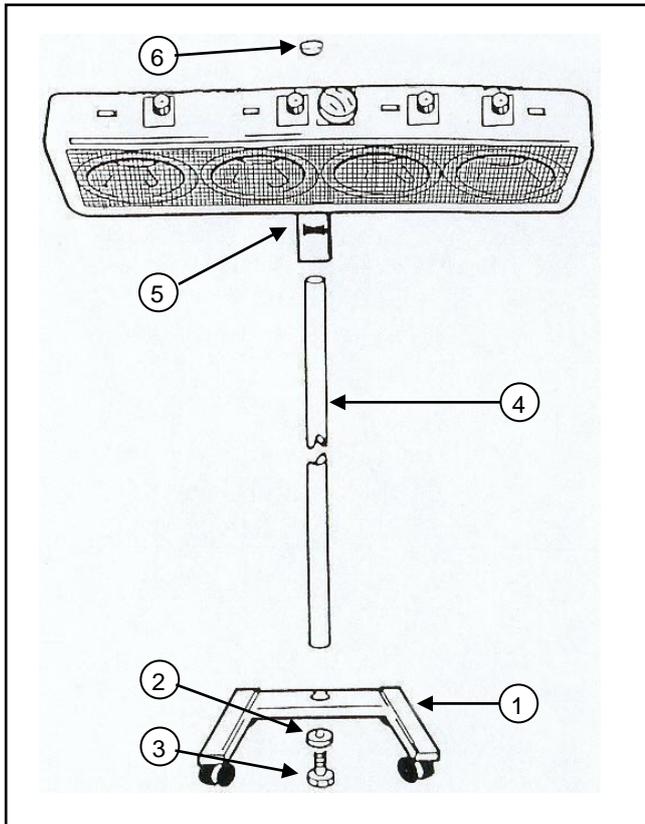
**Réglementation**

CLASSE 1

2017/745 (Annexe IX, § 3 « classification », art.6.5, Règle 13)

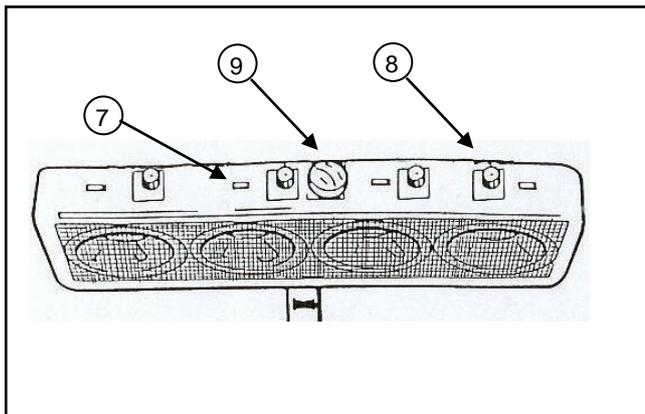
EN 60 601-1-2 : compatibilité électromagnétique des dispositifs électro médicaux

Lampe IR\* = lampe à rayonnement infrarouge

**Montage et installation**

La Lampe est équipée d'un pied roulant. Mettre le tube (4) dans le pied roulant (1). Positionner la rondelle (2) et serrer à l'aide de la vis (3).

Insérer la potence (5) supportant la rampe de la lampe sur le tube (4). Positionner à la hauteur voulue puis serrer à l'aide de la poignée. Placer le cache plastique (6) au-dessus du tube (4).

**Mise en service**

- Brancher le cordon secteur sur une prise de courant 230Vac/50Hz normalisée 10/16A.

- La lampe est équipée d'un interrupteur O/I (7) par plage qui permet d'allumer ou d'éteindre chaque émetteur.

- pour régler le temps d'utilisation, agir sur la minuterie générale (9), réglable de 0 à 60 min.

**Matériaux potentiellement en contact avec le patient ou l'utilisateur :**

|                                            |                |
|--------------------------------------------|----------------|
| Tube                                       | Inox           |
| Poignée de serrage, pied roulant           | PVC            |
| Potence, carrosserie, grille de protection | peinture époxy |

**Symboles et abréviations / Marquages présents sur l'appareil**

|                                                                                   |                                          |                                                                                     |                           |                                                                                    |                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| W                                                                                 | Watt                                     | V  | Volt courant alternatif   | IPXO                                                                               | Non protégé contre les chutes d'eau |
| Hz                                                                                | Hertz                                    | O                                                                                   | Arrêt (mise hors tension) | I                                                                                  | Marche (mise sous tension)          |
|  | Consulter les documents d'accompagnement | Nr : 99020201                                                                       | Numéro de série           |  | Attention Haute Température         |
|  | Conforme à la réglementation 2017/745    |                                                                                     |                           |                                                                                    |                                     |

**Entretien et Maintenance**

Conformément à la réglementation 2017/745 (Annexe IX, § 3 « classification », art.6.5, Règle 13), « le constructeur, l'assembleur, l'installateur ou l'importateur ne se considère lui-même comme responsable des effets sur la sécurité, la fiabilité et les caractéristiques d'un appareil que si :

- Le montage, les extensions, les réglages, les modifications ou réparations ont été effectuées par des personnes agréées par lui, et
- L'installation électrique du local correspondant est conforme aux prescriptions appropriées, et
- L'appareil est utilisé conformément aux instructions d'utilisation. »

L'utilisation de pièces détachées non conformes aux prescriptions du constructeur, décharge la responsabilité de ce dernier en cas d'incident.

**Nettoyage et désinfection**

Utiliser une solution nettoyante/désinfectante à base hydroalcoolique marquée CE dispositifs médicaux. Bien suivre les précautions d'emploi du fabricant.

**Changement de circline**

La circline (l'émetteur) est une pièce d'usure. Il convient de la changer aux alentours de 1000h d'utilisation.

Déposer la grille de protection en déposant les vis de fixation.

Déposer l'écrou à l'arrière de la plage considérée pour accéder à l'émetteur.

Dévisser les vis du domino en porcelaine côté circline.

Ôter les trois agrafes qui retiennent la circline sur la coupelle.

Procéder de façon inverse pour le remontage du nouvel émetteur après s'être assuré du bon état des composants (câbles, connexions, fixations...).

**Incidents de fonctionnement**

|                                                          |                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La lampe ne s'allume pas, l'interrupteur (7) étant sur I | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérifier les connexions secteurs</li> <li>2. Vérifier la minuterie (9)</li> <li>3. Changer les fusibles</li> <li>4. Changer l'émetteur circline</li> <li>5. Appeler SAV</li> </ol> |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Elimination du dispositif.**

En fin de vie du dispositif ou de ses accessoires, utiliser les filières appropriées pour leur élimination.

Sur demande nous mettons à disposition les schémas électriques, les listes de composants, les descriptions ou toute autre information utile au personnel technique qualifié pour réparer les parties de l'appareil désignées par le constructeur comme étant réparables.

**Verre et Quartz Technologies**

ESPACE VINCI – 24 Avenue GRAHAM BELL

77600 BUSSY SAINT GEORGES

Téléphone : 33 (0)1 64 66 20 33

Téléfax : 33 (0)1 64 77 58 97

Internet : [www.verre-et-quartz.com](http://www.verre-et-quartz.com)

